

Exploration du pouvoir d'agir selon la perspective d'intervenants en protection de la jeunesse



Présenté dans le cadre des conférences-midi
de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

Sophie T. Hébert (PhD)

Institut universitaire jeunes en difficulté

et

Guillaume Descary (candidat PhD)

Université de Montréal

Plan de la conférence



Contexte: Pouvoir d'agir, transitions et institution



Méthode: Une étude exploratoire



Résultats: Le pouvoir d'agir des jeunes placés en institution



Résultats: Le pouvoir d'agir des intervenants en institution



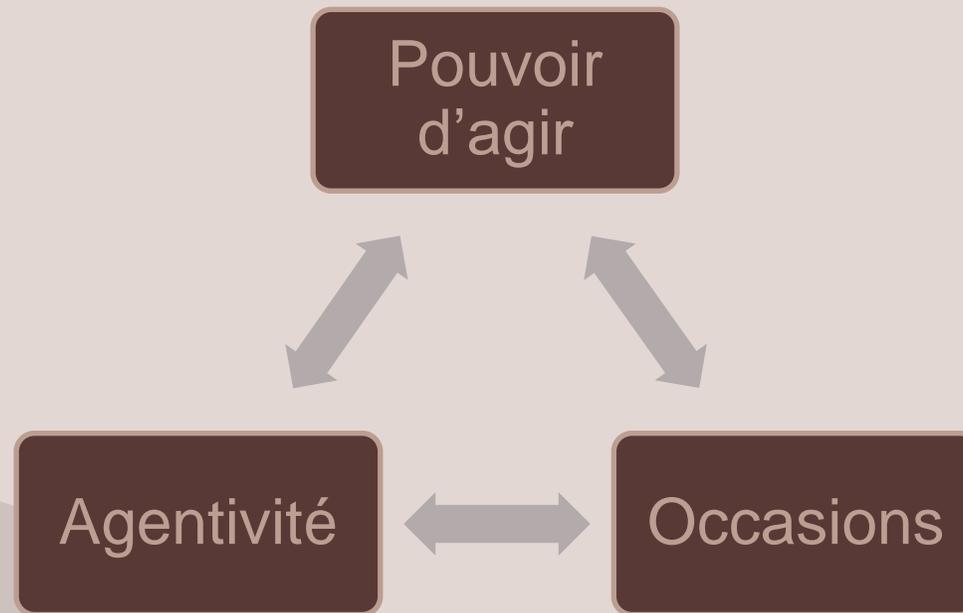
Réflexions sur les pratique en protection de la jeunesse

Contexte

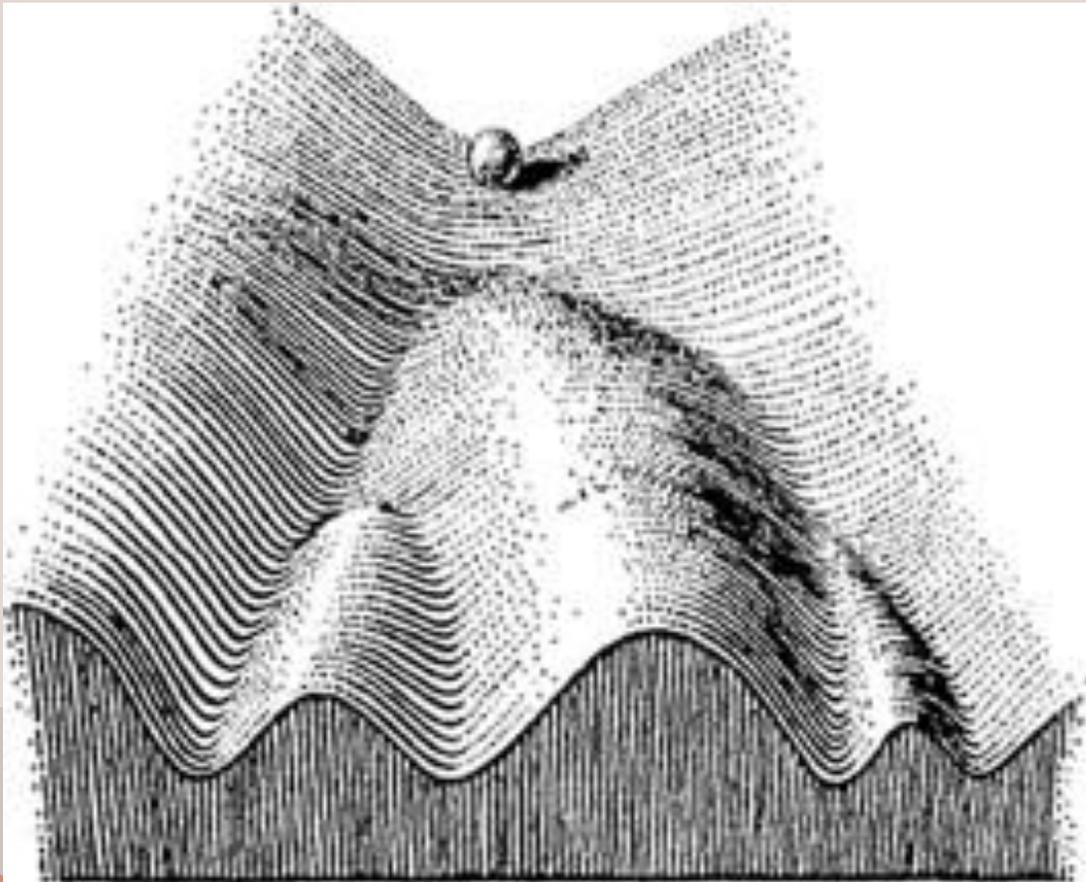
Pouvoir d'agir, transitions et institution

Pouvoir d'agir

«Un processus caractérisé par l'exercice d'une plus grande maîtrise sur l'atteinte d'objectifs importants pour une personne, une organisation ou une communauté.» (Vallerie et Le Bossé, 2006)



Le pouvoir d'agir et le temps



Le pouvoir d'agir dans les transitions

Le pouvoir d'agir en contexte de protection

Pouvoir d'agir des jeunes	
Agentivité	Occasions
Décisions dans l'ici et maintenant <ul style="list-style-type: none">• Choix au niveau de la programmation	<ul style="list-style-type: none">• Contexte de protection• Historique de difficultés• Relations familiales• Relation avec les intervenant.es
Choix à long terme <ul style="list-style-type: none">• Projet de vie	

Le pouvoir d'agir dans la transition à la vie adulte permet de...

Stabiliser leur parcours de placements (Cashmore, 2002)

Préparer mieux les jeunes à la construction de réseaux sociaux et à la demande active d'aide en situation de besoins (Pryce et al., 2017)

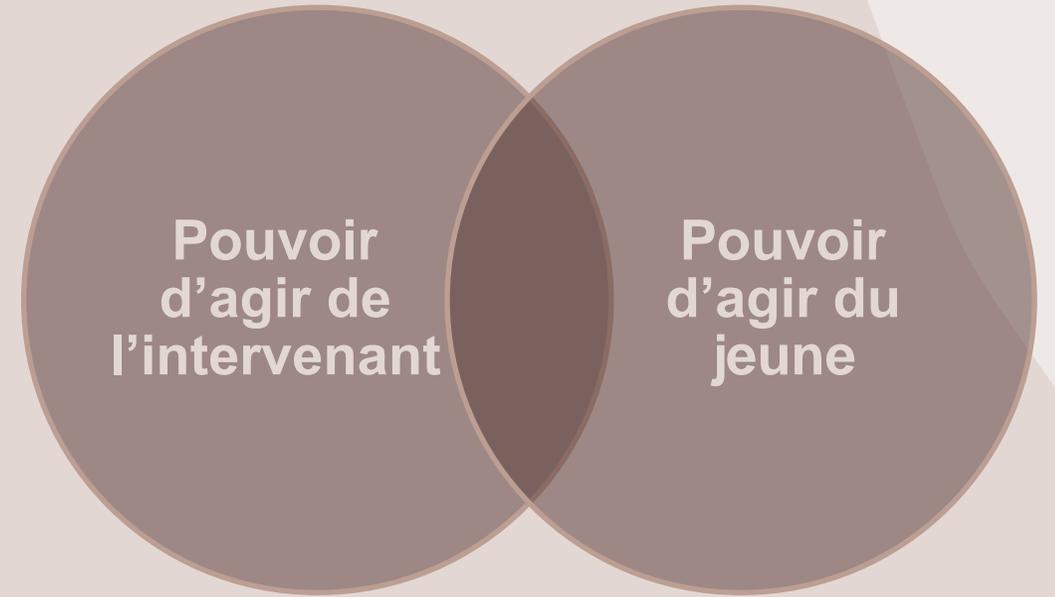
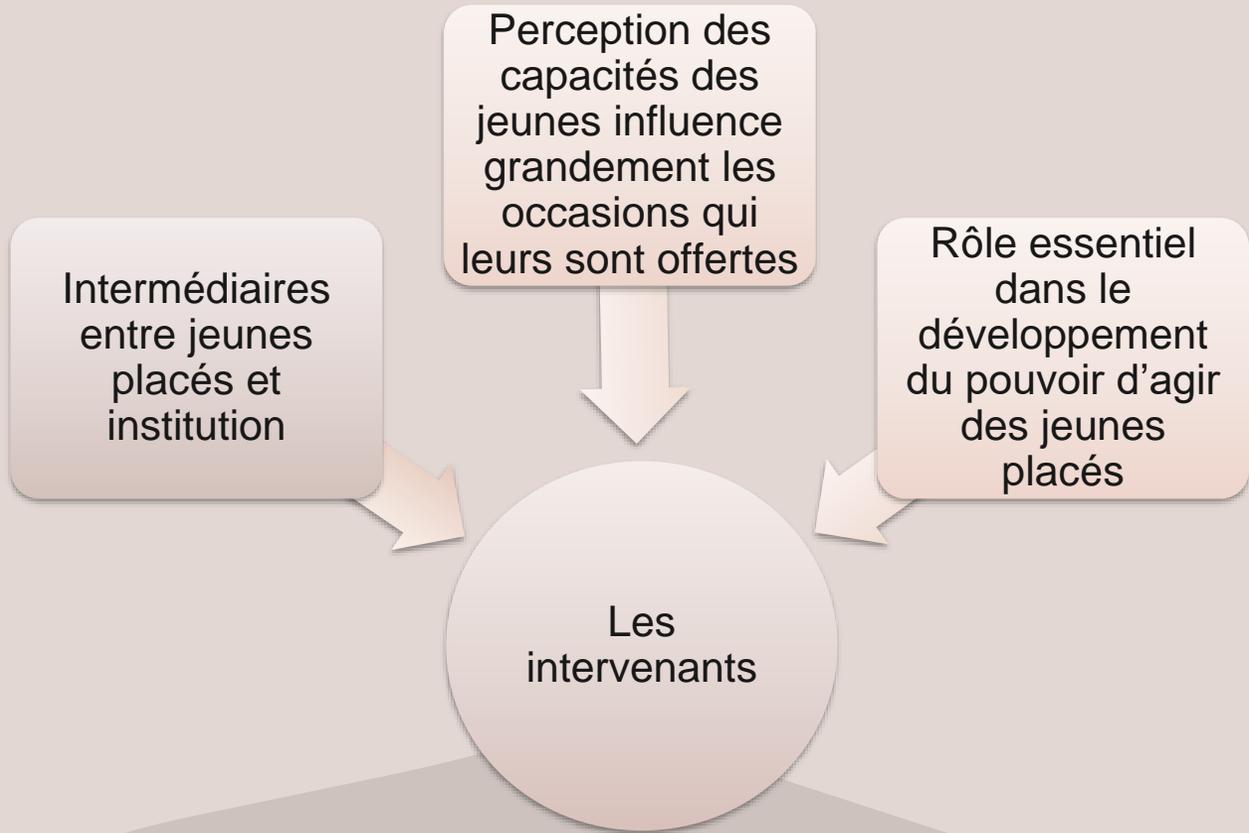
Améliorer leur réussite sociale tout en réduisant le niveau de délinquance, de toxicomanie et de décrochage scolaire (Roth & Brooks-Gunn, 1998)

Alimenter le développement de l'autonomie (Power, 2010)

Le pouvoir d'agir des intervenant.es

Pouvoir d'agir des intervenant.es	
Agentivité	Occasions
Décisions dans l'ici et maintenant <ul style="list-style-type: none">• Choix au niveau de la programmation• Résolution de problème dans l'immédiat	<ul style="list-style-type: none">• Contexte de protection• Historique de difficultés des jeunes• Contexte organisationnel• Relation avec l'équipe
Choix à long terme <ul style="list-style-type: none">• Soutien du projet de vie des jeunes• Orientations cliniques à long terme	

L'importance des intervenants en institution



2 questions à explorer:

- Comment le pouvoir d'agir est défini par des intervenant.es du système de protection?**
- Comment décrivent-ils leur propre pouvoir d'agir?**

Méthode

Une étude exploratoire

Méthode

Neuf intervenants d'une équipe spécialisée sur le passage à l'âge adulte, œuvrant dans un centre de réadaptation pour des garçons de 16 à 18 ans.

Développement de leur propre programme
Négociation avec la direction

Tous les membres de l'équipe sont formés à l'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (Le Bossé)

- Faciliter le mouvement
- La souffrance viendrait de l'impuissance
- Le jeune sait de quoi il a besoin
- La négociation est favorisée

Entretiens individuels pour discuter de leur compréhension du pouvoir d'agir dans leurs interventions.

Donc une étude très exploratoire!

Thèmes ressortis des entrevues

Pouvoir d'agir

Autonomie

*Institutionnalisation

*Système

Pouvoir des intervenants

*Autonomie professionnelle

Le pouvoir d'agir des jeunes

Hébert, S.T., Descary, G., Potvin, J-C. et Jobin, P. (2022). Exploring empowerment from the perception of child welfare practitioners: Opening a new time horizon. *Residential Treatment for Children and Youth*, 40(1), 109-129.

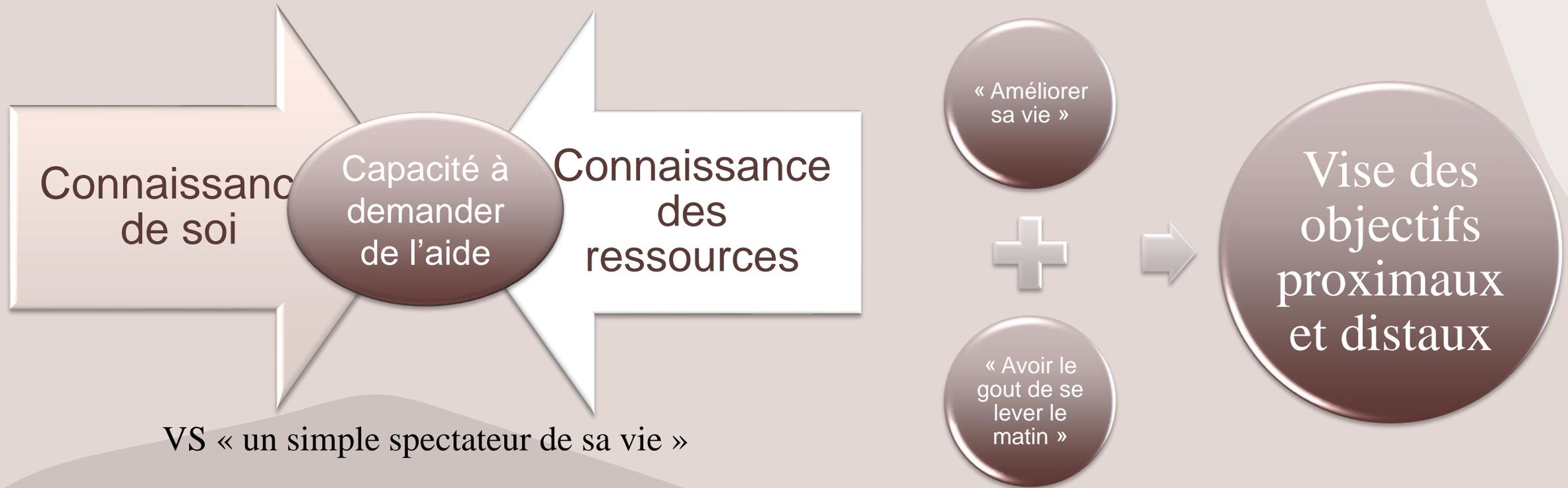
Le pouvoir d'agir des intervenants

Hébert, S.T., Descary, G. et Jobin, P. (sous presse). Loin des automatismes: Étude exploratoire sur le développement du pouvoir d'agir des intervenant.e.s en protection de la jeunesse. *Revue canadienne de travail social*.

Le pouvoir d'agir des jeunes

Comment le pouvoir d'agir est défini par des intervenant.es du système de protection qui accompagnent les jeunes dans leur transition vers la vie adulte?

Pour les intervenants, le pouvoir d'agir c'est....



VS « un simple spectateur de sa vie »

Implique un **mouvement, une action.**

« Améliorer sa vie »



« Avoir le gout de se lever le matin »

Vise des objectifs proximaux et distaux

C'est aussi une révision de la relation au temps

Dans le quotidien

« Ils sont habitués pendant longtemps à se faire dire tout ce qu'ils doivent faire, que **les gens décident pour eux**. Puis là tout d'un coup tu arrives, puis «Tiens maintenant, vas-y, décide.». [...] c'est tout un **long processus**, fait qu'un jeune que ça fait dix ans qu'il est placé, ce n'est pas en neuf mois qu'on va tout changer ça. »

Et pourtant...

Dans la projection vers l'avenir

L'injonction d'autonomie à 18 ans

La projection dans l'avenir est perturbée par leur départ imminent de l'institution, les obligeant à se concentrer sur la prise de décision au jour le jour.

La balise légale se transforme parfois en *barrière* légale

« C'est rendu archaïque que ce soit 18 ans »

C'est aussi relier les jeunes aux services communautaires



L'utilisation du système communautaire permet de dépasser les limites institutionnelles, d'atténuer l'importance juridique de la transition à 18 ans et d'éviter une rupture totale



Et le pouvoir d'agir des intervenants?

Alors que les intervenant.e.s doivent de plus en plus favoriser le développement du pouvoir d'agir chez les jeunes, comment ceux-ci décrivent leur propre pouvoir d'agir?

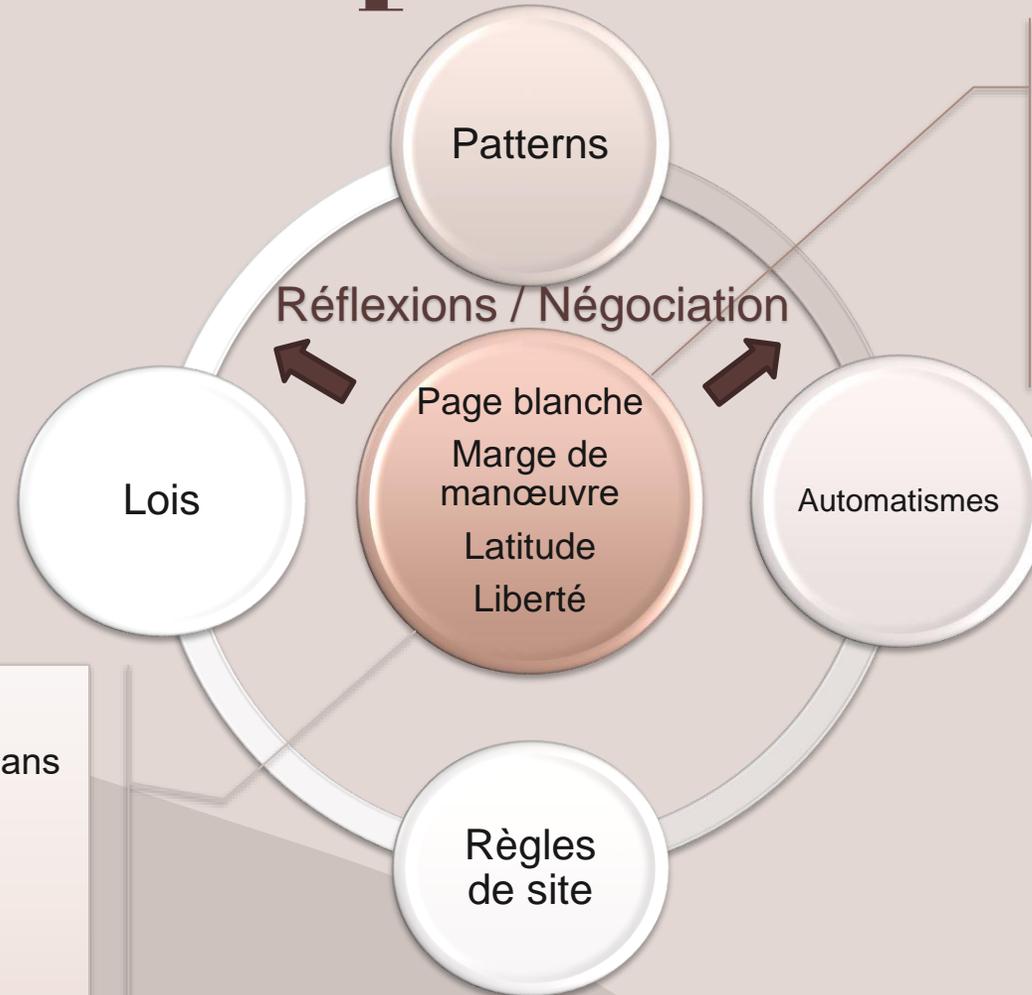
Le travail en protection de la jeunesse



Le sentiment de pouvoir d'agir atténue les risques:

- de fatigue émotionnelles
- de traumatismes secondaires
- d'épuisement professionnel
- et augmente l'intention de rester dans les services de protection

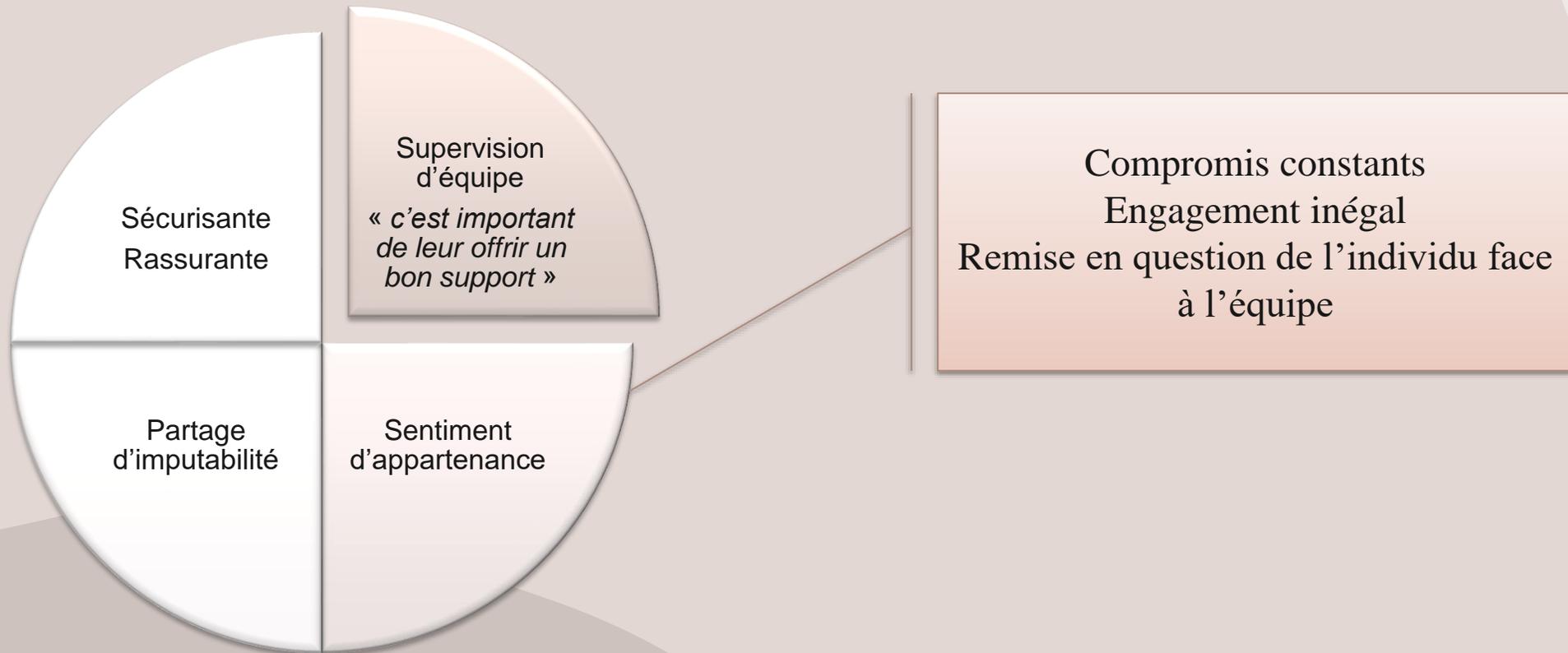
S'éloigner des automatismes pour plus de pouvoir



Environnement plus souple mais plus flou:
« des fois on se sent plus dépassé parce que justement y'a beaucoup plus de choses qui partent de nous »

Plus de place pour l'individualité dans l'intervention:
« Ramenés à nous-même »
Schèmes relationnels

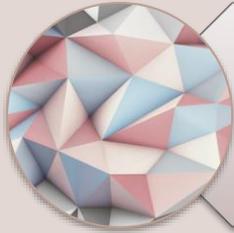
L'équipe pour favoriser et consolider le pouvoir d'agir



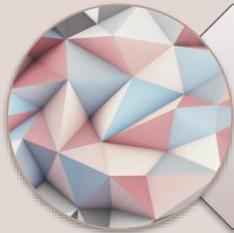


Réflexions sur les pratiques en protection de la jeunesse

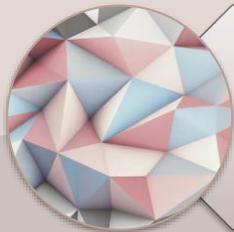
D'abord quelques limites



Point de vue d'une seule équipe



Ne considère pas encore le point de vue des jeunes



Ne considère pas non plus le point de vue des gestionnaires

L'étude de cas permet tout de même de poser les bases d'une réflexion

Rappel: Le développement du pouvoir d'agir est une posture d'intervention...

Compatible avec
une vision
développementale

Négociation

Individualisée

Réflexive

Collaborative

Particulièrement
compatible avec
les approches
sensibles aux
traumas

Favoriser le pouvoir d'agir en institution

1

Suivre le rythme du jeune et l'accompagner

2

Favoriser la connaissance de soi et des ressources

3

Collaborer avec les milieux communautaires pour ouvrir la projection dans l'avenir

4

Soutenir la pratique réflexive pour réduire les automatismes

5

Reconnaitre et favoriser davantage la supervision clinique

6

Donner plus de place aux équipes de proximité

7

Rediriger la reddition de compte vers l'intérêt de l'enfant

“knowing how power and powerlessness operate in human systems is a key to effective intervention”
(Pinderhughes, 1983)



Merci!

Sophie.hebert.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ | 25 ANS
DE VIE
UNIVERSITAIRE!

Université 
de Montréal



ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse